

14.2.2 Radiodiffusion privée

Le Canada peut affirmer avoir diffusé la première émission radiophonique régulière en Amérique du Nord, émission musicale diffusée le 20 mai 1920 sur les ondes de XWA à Montréal. Fondée par Marconi, la station XWA, devenue par la suite CFCF, a servi à des expériences de radiodiffusion à partir de 1919 et fut probablement la première station de radio en Amérique du Nord. En 1985, il y avait au Canada 465 stations de radio privées.

Les recettes dans le domaine de la radio privée ont atteint plus de 623 millions de dollars en 1986, comparativement à 579 millions de dollars en 1985 et à près de 559 millions de dollars en 1984. Les profits avant impôts de la radio privée étaient de 25 millions de dollars en 1986, faisant suite à un niveau plus faible, soit 19 millions de dollars en 1985; ce nombre atteignait 25 millions de dollars en 1984. Au cours de cette période, les profits avant impôts de la télévision privée n'ont cessé de croître, atteignant 167 millions de dollars en 1984, 182 millions de dollars en 1985 et 184 millions de dollars en 1986.

Ces résultats s'expliquent en partie par le fait que les stations de radio dépendent plus des ventes locales de temps d'antenne destiné à la publicité, qui rapportent moins que les annonces à la télévision nationale. Les stations de radio privées engagent globalement plus de gens et versent davantage de salaires que la télévision privée.

Outre les stations privées affiliées à Radio-Canada, la télévision privée au Canada comprend le réseau national CTV, de langue anglaise; le réseau ontarien Global, également de langue anglaise; le réseau de Télévision Quatre Saisons, établi au Québec et dont les débuts remontent à septembre 1986; le réseau TVA, qui possède des stations affiliées et plusieurs installations de rediffusion au Québec ainsi qu'un réémetteur dans les provinces de l'Atlantique; le réseau Atlantic Satellite Network, qui est un service régional de télévision par satellite-câble; et différentes stations indépendantes situées surtout dans les grands centres urbains. Au nombre de ces dernières se retrouvent plusieurs stations diffusant dans les langues de certaines des minorités ethniques du Canada.

En 1985, quatre provinces canadiennes possédaient et exploitaient des réseaux de télévision éducative: Radio-Québec, TV Ontario, Access Alberta (qui exploitait également un réseau de radio éducative) et le Knowledge Network de la Colombie-Britannique. En 1987, TV Ontario inaugurait un réseau de langue française pour compléter son service existant qui diffusait principalement en anglais.

14.3 Politiques, programmes et règlements fédéraux

Le ministère des Communications (MDC) assure l'homologation technique des entreprises de radiodiffusion et régleme l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques. Il veille à ce que les Canadiens aient accès à un vaste choix de services de communications, à un coût raisonnable, et assure une mise en place et une utilisation harmonieuses des nouvelles techniques de l'information en tenant compte des préoccupations économiques, sociales, politiques et culturelles des Canadiens. Le ministre des Communications est responsable devant le Cabinet et le Parlement de l'application des politiques et des programmes fédéraux en matière de communications.

En 1980, le gouvernement faisait passer la Direction des arts et de la culture du Secrétariat d'État au ministère des Communications, reconnaissant qu'il y avait un lien de plus en plus étroit entre la production du contenu culturel et son mode de distribution, d'autant plus que de nouvelles techniques de l'information transformaient le secteur des communications.

Les premières ententes auxiliaires de développement économique et régional dans le domaine des communications ont été signées avec le Manitoba en 1984 et avec le Québec en 1985. Parmi les applications techniques conçues dans le secteur privé qui font l'objet d'un financement au Manitoba, il y a un système de lecture automatique des compteurs ainsi que divers projets portant sur l'édition électronique et les systèmes experts. L'entente auxiliaire signée avec le Québec dans le domaine des communications sert principalement à fournir des contributions d'appoint à des investissements de sources privées visant la conception de logiciels et de programmes en langue française, la recherche et le développement dans le domaine des techniques de l'information, ainsi que l'industrie de la radiodiffusion de langue française.

Télécommunications et technologie. Le MDC possède deux laboratoires, le Centre de recherches en communications (CRC), situé à Shirley's Bay en Ontario, et le Centre canadien de recherches sur l'informatisation du travail (CCRIT), situé à Laval au Québec. Les recherches effectuées au CRC portent sur les dispositifs et les composants de communications, les techniques de radiodiffusion, les techniques de communications et la technologie spatiale. Pour sa part, le CCRIT s'occupe de tous les aspects appliqués de la recherche sur les systèmes de bureautique. On y effectue des recherches sur des questions aussi diverses que les postes de travail intégrés, l'interconnexion des systèmes ouverts, la traduction